

**ASSOCIATION (en création) POUR LE  
QUARTIER SAINT VINCENT DE PAUL  
- A Q S V P -**

[assoqsvp@gmail.com](mailto:assoqsvp@gmail.com)

Bulletin n° 1, avril/mai 2013

Depuis 2010 au moins, l'aménagement du site de l'Hôpital Saint Vincent de Paul est un sujet d'actualité pour la Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement. Ce quartier de 3,4 hectares comprendrait de 4 à 500 logements dont une part « réservés » à des habitations à loyer maîtrisé, pour partie en accession à la propriété et d'autres en « habitat collectif », à des foyers pour migrants, etc. Ces transformations pourraient nécessiter une modification du PLU.

Dès mai 2010 un compte rendu de réunion du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail faisait état de la présentation d'un élu et en particulier:

- *d'une libération du site par l'AP-HP en 2011 et d'un nouveau quartier vert,*
- *d'au moins 50% de logements sociaux,*
- *de la présence de structures d'accueil (école, crèche, service de proximité & d'accueil pour personnes handicapées), d'un gymnase et d'un jardin,*
- *de commerces et d'une pépinière d'entreprises,*

*avec ouverture d'une nouvelle voie sur la rue Boissonade, de la conservation de quelques bâtiments et faisait état de concertation avec les habitants à travers le Conseil de quartier, les enquêtes publiques, les associations, etc.*

Depuis lors, rien ne semble, hélas, s'être passé !

**Pourtant, lors des réunions de Conseil de quartier, des appels à ouverture des débats et de concertation ont été lancés.**

**D'autre part, un ou des projets associatifs ont vu le jour ces dernier mois et chacun recèle certainement des idées à examiner et mettre en valeur.**

Mais le Maire déclarait encore lors de ses vœux 2013 à la population, que *la Ville de Paris et l'Etat arrêteront leur choix sur la construction de logement sociaux ... préalable indispensable au démarrage de la concertation ...*

Cela n'est pas sérieux !

En effet, comment peut-on prétendre engager une véritable concertation après que le vendeur (l'AP-HP) et l'acheteur (la Ville de Paris) se seront mis d'accord sur un prix ... puisque celui-ci dépend en particulier de la nature et du nombre de logements, des aménagements, etc.

**Sur bien des points, les habitants du quartier et riverains de l'hôpital seront mis devant le fait accompli, l'essentiel des décisions ayant déjà été arrêtées.**

De plus le gouvernement est en train d'établir un « plan d'urgence pour le logement » dont l'objet est d'accélérer les procédures et les mises en chantier.

**Il est donc indispensable que la concertation s'ouvre dès à présent avec les habitants du quartier, sans attendre l'accord entre l'AP-HP et la Ville de Paris.**

Cette concertation doit s'établir sur des bases sincères, transparentes et loyales pour que le projet puisse efficacement avancer.

Or, il n'est ni transparent ni consensuel, avant toute concertation :

- De décréter que (cf. compte rendu du Conseil de quartier du 26/06/12) « *50% de logements sociaux sont prévus ainsi que des logements à loyer modéré ...* ».
- Pourquoi cet excès alors que la norme est de 25%, que le 14<sup>ème</sup> est déjà à 26% et que d'autres projets voisins ne dépassent pas le taux de 25% !
- D'annoncer que les bâtiments feront « *jusqu'à 31 mètres de hauteur* »... c'est-à-dire au moins 2 ou 3 étages de plus que les immeubles environnants !

Il est urgent d'entamer le dialogue pour évoquer ces points et, examiner :

- Quels seront les immeubles existants qui seront conservés et réhabilités ?
- Quelle sera la nature des logements aidés ?
- Quelle sera l'architecture d'ensemble de cet «éco»-quartier ?

**Ce projet extra-ordinaire nous concerne tous !**

**FAITES CONNAITRE CETTE INITIATIVE** (en photocopiant et diffusant ce document)

**REJOIGNEZ** l'association (en création) des riverains qui est et restera apolitique

**ASSOCIATION POUR LE QUARTIER SAINT VINCENT DE PAUL**

1°/ En adressant un mail à [assoqsvp@gmail.com](mailto:assoqsvp@gmail.com) pour que nous puissions vous informer de l'avancée de nos travaux et démarches.

2°/ En nous retrouvant **le 25 mai à 11h00**, devant la statue Zadkine, allée Georges Besse, à l'angle des bd Edgar Quinet et Raspail.

3°/ En participant nombreux le **4 juin à 19 h 30** à la réunion du Conseil de quartier Montparnasse - Raspail (Ecole élémentaire, 24 rue Delambre).